

INTRODUCTION

Mes recherches en linguistique portent sur la syntaxe des langues, et plus précisément la compétence syntaxique que tout être humain développe pour sa langue. Cet ouvrage porte ainsi un regard de syntacticien sur des phénomènes linguistiques qui dépassent très souvent les frontières de la syntaxe à proprement parler. Il s'articule en trois chapitres distincts mais intimement corrélés. Le Chapitre 1 se présente comme une approche théorique et épistémologique de la syntaxe au regard de ma propre conception de ce domaine de recherche, et la suite de l'ouvrage, composée de deux chapitres, vient illustrer cette évolution de l'approche théorique de la syntaxe (et la nécessité de renouveler l'approche théorique) à partir d'un phénomène linguistique tout à fait passionnant, à savoir le partage syntaxique dans les constructions coordonnées, autrement appelé cas de coordination elliptique.

Comme le présentera plus en détails le premier chapitre de ce manuscrit (*cf.* Chapitre 1), comprendre la syntaxe des langues et du langage (en tant que faculté mentale), c'est comprendre comment les mots s'ordonnent temporellement (notion d'ordre des mots, dimension linéaire de la syntaxe) et aussi hiérarchiquement (notion de structure, dimension structurale de la syntaxe). La syntaxe se définit ainsi comme l'ensemble des règles et contraintes qui permettent de rendre compte de l'ordre des mots et de la structure d'une phrase dans les langues. Et il faut bien reconnaître qu'une grande partie des recherches théoriques en syntaxe s'est concentrée sur le second aspect de cette définition, c'est-à-dire la structure et les relations hiérarchiques dans les grammaires des langues, que ce soit en grammaire générative, mais également dans d'autres cadres théoriques. Deux raisons peuvent expliquer cet accent sur la dimension structurale de la syntaxe.

La première raison, c'est que cette réflexion théorique sur la syntaxe (en particulier sur son rôle) a porté en premier lieu sur l'interface entre syntaxe et sémantique, et que, dans une telle perspective, le principe qui fait foi et qui est encore cité parmi les principes fondamentaux du langage est la compositionnalité (voir

Heim et Kratzer (1998) entre autres). La compositionnalité pose que le sens d'une phrase donnée découle directement du sens de ses unités et de son organisation structurale. Notez que cette définition donne donc un rôle crucial à la structure pour l'interprétation, mais se soucie moins de la question de l'ordre des mots ou autres unités interprétables. Ceci peut paraître logique après tout, puisqu'on ne voudrait pas véhiculer l'idée que l'interprétation d'une même phrase serait différente d'une langue à l'autre, du simple fait d'un ordre des mots différent dans ces langues.

La seconde raison qui explique que la dimension hiérarchique et structurale du langage ait primé sur sa dimension temporelle et linéaire tient dans les courants théoriques majoritaires en syntaxe, ainsi que la connotation que l'on associe généralement aux travaux syntaxiques portant sur l'ordre des mots. Un syntacticien qui s'intéresse au moins autant à l'ordre des mots et à la dimension incrémentale et dynamique du langage est souvent considéré comme un psycholinguiste, un spécialiste du traitement syntaxique, du parsing, de la performance syntaxique au sens de Chomsky (1965). Autrement dit, un expérimentaliste plutôt qu'un théoricien. Il y a toujours eu et il y a encore une certaine réticence à accepter l'idée qu'on puisse associer compétence et performance, autrement dit que l'on puisse envisager un modèle de la grammaire qui intègre la dimension incrémentale, temporelle, et dynamique du langage. Certes, il y a eu et il y a encore des travaux qui s'inscrivent dans cette perspective, en témoignent les recherches de Colin Phillips (*cf.* entre autres Phillips (1996), Phillips et Wagers (2007) et Wagers et Phillips (2009)), ou encore la Syntaxe Dynamique développée par Ruth Kempson, Ronnie Cann et consorts (*cf.* entre autres Cann *et al.* (2005a) et Cann *et al.* (2005b)). Mais il n'en reste pas moins que cette vision de la syntaxe reste minoritaire dans la communauté. Ceci s'explique sans doute par le poids des théories syntaxiques dominantes, mais aussi parce qu'il est bien difficile de donner des arguments empiriques décisifs pour soutenir un modèle incrémental de la grammaire face à un modèle qui dissocierait clairement structure et ordre des mots. Alors on se retrouve face au meilleur argument tenu par les défenseurs d'une théorie syntaxique plus représentationnelle et statique : pourquoi ajouter autant de complexité dans la modélisation et la formalisation de la grammaire si on peut s'en passer, c'est-à-dire si on peut rendre compte des mêmes données sans y faire appel ? La seule réponse qui me semble adéquate face à ce

type de question est la suivante : le caractère intuitif des règles posées, et leur vérification directe (ou infirmation directe) par l'expérimentation. Mais ceci ne peut être considéré comme un argument scientifique... Plus généralement, ce chapitre aborde donc les enjeux théoriques suivants pour la syntaxe :

- la place et le rôle de la syntaxe dans la modélisation de la compétence grammaticale ;
- la conception du lien entre structure/hiérarchie et linéarité/temporalité ;
- l'articulation entre approche formelle et approche cognitive.

Ces différents enjeux théoriques permettent de mieux cerner l'évolution de tout un domaine de la linguistique, mais il faut reconnaître qu'il est encore difficile de trancher sur les débats auxquels ils donnent lieu. Il convient donc d'envisager d'autres pistes exploratoires qui pourraient faire avancer ces débats quelque peu stériles parfois, sur le rôle que l'on doit attribuer à la syntaxe, sur la nécessité ou non d'intégrer une dimension dynamique à la modélisation syntaxique, sur le poids des mécanismes formels *versus* cognitifs. Et il me semble que le meilleur terrain d'exploration se situe dans l'étude de l'interface entre la composante syntaxique d'une part, et la prosodie, le phrasé, le rythme du langage d'autre part. En effet, qu'y-a-t-il de plus temporel et de plus dynamique dans le langage que la question de l'organisation rythmique de celui-ci ? Voilà donc l'objectif de mes nouvelles perspectives de recherche. Dans la troisième partie de cet ouvrage (*cf.* Chapitre 3), l'objectif est de promouvoir plus clairement une perspective incrémentale, temporelle, et dynamique de la syntaxe, à travers l'étude de ce que l'on appelle souvent les constructions partagées, ou parfois les coordinations elliptiques. Et la dernière phrase que vous venez de lire en est un très bon exemple ! Il s'agit de cas de coordinations qui ne semblent pas respecter les contraintes syntaxiques sur lesquelles s'appuie tout bon syntacticien. Dans le cas précédent, il semble que l'on ait coordonné *souvent les constructions partagées avec parfois les coordinations elliptiques*, le reste de la proposition relative (*ce que l'on appelle*) étant alors dit « partagé ». Le problème est le suivant : les suites coordonnées ne sont pas des unités au sens syntaxique du terme, autrement dit ce ne sont pas des constituants ou syntagmes, puisqu'il n'y a par exemple aucune dépendance syntaxique directe (ni sémantique, d'ailleurs) entre le syntagme nominal [_N *les coordinations elliptiques*] et l'adverbe *parfois*. De façon assez naturelle, ces constructions sont parfois appelées coordinations elliptiques,

puisqu'une solution très souvent proposée dans la littérature pour rendre compte de ces structures consiste à faire appel à une forme d'ellipse (voir Ha (2008); Abeillé et Mouret (2010); Barros et Vicente (2011) entre autres, et même Culicover et Jackendoff (2005) dans une certaine mesure), en posant par exemple la présence cachée/élidee du verbe *appeler* dans le second conjoint de la coordination, voire de tout le contenu de l'unité partagée (*ce que l'on appelle souvent les constructions partagées, ou ee-que-l'on-appelle parfois les coordinations elliptiques*). La notion de partage syntaxique s'applique à un éventail très large de constructions citées dans la littérature : constructions trouées, mises en facteur à gauche, mises en facteur à droite, réductions de conjoints,... Comme le montrent les deux exemples ci-après de mise en facteur à droite, Marcel Proust était d'ailleurs un utilisateur régulier de ces coordinations non-canoniques (en gras, le contenu partagé sur les deux conjoints de la coordination) :

- (1) a. *Elles pensaient qu'on doit mettre devant les enfants, et qu'ils font preuve de goût en aimant d'abord, **les oeuvres que, parvenu à la maturité, on admire définitivement.*** (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, p. 154, éd. Omnibus)
- b. *Françoise, quand elle avait un grand chagrin, éprouvait le besoin si inutile, mais ne possédait pas l'art si simple, **de l'exprimer.*** (M. Proust, *Le côté de Guermantes*, p. 1300, éd. Omnibus)

Si ces constructions sont plutôt associées à la modalité écrite, elles apparaissent néanmoins dans des genres et des registres très divers, en témoigne l'exemple ci-après issu du journal sportif *L'Equipe* :

- (2) *Alisson, Alexander-Arnold, et Pogba sont respectivement le gardien, le défenseur et le milieu **les plus chers du Big 5.*** (Journal *L'Equipe*, mai 2019)

On remarquera dès à présent une autre preuve du caractère non-canonique de ce type de constructions : la ponctuation. Notre compétence grammaticale dans l'usage de la virgule est mis à mal avec ces constructions, avec parfois le choix d'en placer une juste avant (ou juste après) le contenu partagé.

Cette étude sur le partage syntaxique permettra dans un premier temps, dans le Chapitre 2, de montrer les limites des analyses syntaxiques et sémantiques

actuelles, à partir de l'étude de plusieurs propriétés ou phénomènes dans ces constructions : la reconstruction/connectivité¹, l'accord, la portée sémantique, ainsi que l'identité morphosyntaxique associée au contenu partagé². À partir des résultats empiriques obtenus sur ces constructions, il convient, comme je le montrerai, de minimiser quelque peu l'enjeu du débat entre les différentes analyses possibles, en montrant que le principal intérêt de ces approches représentationnelles est de pouvoir distinguer la mise en facteur périphérique (à gauche ou à droite) de la mise en facteur centrale. Dans le Chapitre 3, je montre l'intérêt de déplacer le débat sur ces constructions partagées en envisageant une autre approche de ces constructions qui met en avant le rôle crucial de la prosodie et de la structure informationnelle dans la structuration de la phrase (sa syntaxe, donc). Cette approche part d'une question très simple : pourquoi ne pas considérer que les suites coordonnées dans ces constructions sont bien des unités syntaxiques (par exemple temporaires au sens de Phillips (1996)), justement légitimées par la prosodie et la structure informationnelle ? Notre hypothèse est que ces cas de coordination fournissent la meilleure illustration de la nature incrémentale et temporelle du langage. La coordination est une procédure dynamique, qui repose sur des contraintes de structuration aussi bien prosodiques que syntaxiques et sémantiques. La modélisation de l'interface entre prosodie et syntaxe devient alors un enjeu crucial : il s'agit de comprendre, non pas comment la prosodie et le phrasé découlent de la syntaxe, mais plutôt comment la prosodie et le phrasé peuvent moduler la syntaxe, et jusqu'où cette modulation peut aller. Une telle intégration de la dimension prosodique, clairement dynamique et temporelle par essence, mène naturellement à une conception plus dynamique de la syntaxe, qui serait le résultat d'indices cognitifs sémantiques et prosodiques. Ceci rejoint certaines conceptions émergentes de la grammaire des langues (voir par exemple Culicover et Jackendoff (2005) ou encore Bouchard (2013)), qui prônent un partage des tâches entre les différents domaines tels que la syntaxe, la prosodie, la sémantique ou encore la structure informationnelle, et qui mettent donc l'accent sur

1. Cette notion sera expliquée en Section 1.1.4 du Chapitre 1.

2. Par exemple, pour poser la question de l'accord associé au contenu partagé, il suffit justement de considérer le suite de mots qui donne lieu à cette note de bas de page, à savoir [*associée au contenu partagé*]. Doit-on l'accorder seulement à [*l'identité morphosyntaxique*] (au féminin singulier, donc, comme cela a été fait ici) alors que ce contenu s'applique et est donc partagé sur tous les conjoints de la coordination, y compris [*la reconstruction/connectivité*], [*l'accord*], et [*la portée sémantique*] ?

le rôle décisif des interfaces entre ces domaines. Notre principal hypothèse est qu'une approche incrémentale sied très bien à cet objectif de prendre en compte, à chaque étape de la production ou de l'interprétation d'un énoncé, l'ensemble des variables pouvant jouer un rôle potentiel.